



**Union Internationale des Télécommunications
Bureau de développement des télécommunications**

**Ministère de la Communication et des
Nouvelles Technologies (MCNT)**

Numéro de projet:

Titre du projet: Création d'un cyberspace et d'un centre de formation intégré pour les personnes handicapées au Mali

Date de début: Septembre 2010

Date de fin estimée: 30.09.2011

Institution gouvernementale de coopération: Ministère de la communication et des nouvelles technologies (MCNT)/ Association Emploi Intégration des Handicapés pour le développement (EIHD)

Site du projet: Bamako

Pays bénéficiaire: Mali

Chef de projet UIT: Asenath Mpatwa, Bureau régional pour l'Afrique Addis-Ababa (Ethiopie)

RESUME DES CONTRIBUTIONS

A) Description du budget du projet

Description	CHF
Personnel	43,153
Sous-contrats	34,353
Équipements et divers	55,767
Communications	11,410
Autres frais	1,041
Dépenses d'appui administratif AOS (7.5%) sur la contribution en espèces	5,542
Total:	151,266

B) Partage des coûts

- UIT (en espèces): CHF 79,437 (Transfert du projet 7GLO07060 financé par FDTIC)
- MCNT (en nature): CHF 71,829

DAP RIF AFR (Action 11679)

Description	CHF
Equipements	25,000
Total:	25,000

DAP (Action 11668)

Description	CHF
Equipements	6,000
Total:	6,000

Brève description:

Le projet vise à soutenir les efforts déployés par le Gouvernement du Mali pour la création à Bamako d'un cyberspace et d'un centre de formation à l'outil informatique et aux TIC ouverts à tous et dotés d'équipements et de logiciels adaptés aux personnes handicapées.

Ce projet a également pour objet de fournir aux personnes handicapées les compétences techniques dans le domaine des TIC qui leur permettront de participer aux activités sociales et économiques au même titre que les autres citoyens du Mali. Ceci leur offrira davantage de possibilités pour trouver un emploi stable et d'améliorer sur le long terme leurs revenus et leurs conditions de vie.

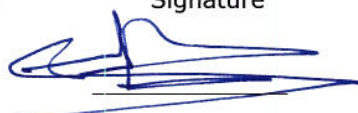
Au nom de

Signature

Date

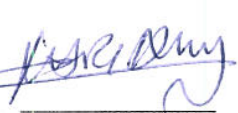
Nom/Titre

UIT

 17/09/2010

Sami Al Basheer Al Morshid,
Directeur du BDT



 01/10/2010

S. E. Mme DIARRA Mariam Flantié DIALLO,
Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies



1 Rappel et contexte

1.1 Introduction générale

Le Mali est au cœur d'un territoire qui fut le berceau des grands empires africains et qui est riche d'un passé chargé d'histoire. Il compte parmi ses hauts lieux des villes comme la cité légendaire de Tombouctou dont la renommée comme important centre d'échanges commerciaux ne s'est pas démentie depuis les temps médiévaux. Le Mali compte près de 12 millions d'habitants et ses résultats économiques sont quelque peu aléatoires en raison notamment des conditions climatiques et de la fluctuation des termes de l'échange.



Le secteur des télécommunications relève du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies (MCNT). La libéralisation du secteur a conduit, d'une part, à la création du Comité de régulation des télécommunications (CRT) en charge de la réglementation des infrastructures et des réseaux et services de télécommunication et de l'Agence des technologies de la communication (AGETIC) chargée de la mise en œuvre de la politique dans le domaine des TIC ainsi que, d'autre part, à l'apparition d'un second opérateur global de télécommunication et au développement de plusieurs activités par des prestataires de service Internet.

1.2 Justification

Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenu à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, a recommandé aux Etats Membres de l'UIT d'inscrire les besoins des personnes handicapées dans leurs plans nationaux de développement des télécommunications/TIC (cyberstratégies) et a encouragé la conception et la production d'équipements et de services TIC pour les personnes handicapées afin de promouvoir un accès universel, ubiquitaire, équitable et économiquement abordable aux TIC. Les conclusions du SMSI reconnaissent que les TIC constituent un élément essentiel pour le développement et le renforcement des capacités des personnes handicapées et que des outils et technologies adaptées sont disponibles pour permettre à ces personnes de participer pleinement à l'édification d'une société de l'information.

Dans ce contexte, les Etats Membres de l'UIT, lors de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-10) tenue à Hyderabad (Inde), ont adopté la Résolution 58 (Hyderabad, 2010) comme une initiative spéciale pour promouvoir l'accès des personnes handicapées aux TIC.

On compte environ 1 170 000 personnes handicapées au Mali (soit environ 10% de la population) dont près de 44% vivent dans la capitale, Bamako. L'accès de ces personnes aux infrastructures TIC existantes, y compris au sein de la capitale, est très difficile. Actuellement, il n'y a pas, à Bamako,

de centres TIC ou de cybercafés conçus pour les personnes handicapées. Les structures existantes leur sont difficilement accessibles, les postes de travail ne sont pas adaptés, etc. De plus, aucune formation dans le domaine des TIC, qui leur permettrait d'acquérir les rudiments de l'utilisation des TIC ou les compétences techniques nécessaires pour pouvoir travailler dans le secteur des TIC ne leur est proposée.

Le projet a pour but de soutenir le Gouvernement du Mali dans ses efforts visant à mieux répondre aux besoins des personnes handicapées dans le domaine des TIC, et ce, conformément aux objectifs du SMSI ainsi qu'aux Résolutions de la Conférence Mondiale du Développement des Télécommunications.

1.3 Bénéficiaires

Le cyberspace et le centre de formation à l'outil informatique et aux TIC, qui seront créés au siège de l'Association "Emploi Intégration des Handicapés pour le Développement" (EIHD), seront ouverts à tous et équipés d'outils TIC et de technologies d'assistance adaptées aux personnes handicapées (malvoyants et aveugles, handicapés moteur, sourds et malentendants, etc.).

Une formation dans le domaine des TIC, visant à faciliter l'insertion de ces personnes dans la société de l'information y sera dispensée par le centre de formation.

Les principaux bénéficiaires sont les personnes handicapées. Cependant, toute personne vivant à proximité du cyberspace et du centre de formation pourront bénéficier de ce projet. La participation des personnes valides aux diverses activités permettra de réduire le fossé entre elles et les personnes handicapées.

2 Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de permettre l'accès et l'utilisation des TIC, notamment par les personnes handicapées, par la création d'un cyberspace adapté à leur besoin et d'un centre de formation à l'outil informatique et aux TIC.

Ce projet vise également à renforcer les capacités humaines en vue de fournir aux personnes handicapées les compétences nécessaires pour faciliter leur intégration et leur participation active à la vie économique et sociale du Mali et améliorer leur qualité de vie.

3 Résultats attendus

- Création d'un cyberspace et d'un centre de formation aux TIC dotés d'équipements TIC de base ainsi que de logiciels et de technologies d'assistance pour les personnes handicapées;
- Développement des applications et des services TIC et mise à disposition de ces applications et services aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins;
- Utilisation des services et applications TIC grâce à un renforcement ciblé des capacités humaines et sensibilisation à ces services et applications;
- Formation des personnes handicapées et qualification de ces personnes en tant que formateurs;
- Formation du personnel à l'exploitation et à la maintenance des équipements TIC installés.

4 Indicateurs de performance

- Nombre d'utilisateurs par jour ;
- Nombre de formateurs formés ;
- Nombre de personnes handicapées formées ;
- Nombre et type de séances de formation dispensées.

5 Activités et responsabilités des Parties

Les principales activités suivantes seront menées par les différentes Parties pour atteindre les objectifs du projet:

Activités	Parties
Signature du document de projet	UIT/MCNT
Nomination du chef de projet UIT	UIT
Désignation de l'équipe de coordination du projet et des contreparties (personnel local)	MCNT
Obtention des autorisations d'installation et d'exploitation du cyberspace et du centre de formation (y compris au niveau de la réglementation et de la modification du statut juridique de l'EHD pour leur exploitation)	MCNT
Préparation du site (incluant la connectivité (bande passante), l'ameublement, les conditions environnementales (installations énergétiques, accès), etc.)	UIT/MCNT
Mobilisation des partenaires locaux	MCNT
Identification de fournisseurs, achat et livraison des équipements comme indiqué dans l'Annexe A	UIT/MCNT
Exemption des droits de douane, des taxes et de toute autre redevance	MCNT
Installation et mise en service des équipements, y compris le réseau local informatique (LAN)	MCNT
Transfert de propriété des équipements	UIT
Recrutement des formateurs et du personnel de maintenance et d'exploitation	MCNT
Formation de base du personnel de maintenance et d'exploitation du cyberspace et du centre de formation	MCNT
Elaboration des matériels de formation et développement de services et applications TIC adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées	MCNT
Inauguration et promotion du cyberspace et du centre de formation	MCNT
Renforcement des capacités humaines des utilisateurs finals, y compris des personnes handicapées, à travers divers programmes de formation ¹	MCNT
Suivi de l'utilisation/exploitation du cyberspace et du centre de formation et soumission de rapport à l'UIT	MCNT
Mission d'évaluation et préparation du rapport final	UIT/MCNT
Préparation du rapport de clôture	UIT

6 Contributions

- Union Internationale des Télécommunications (UIT)

- en espèce : CHF 79,437 (FDTIC).

En complément des fonds alloués ci-dessus par l'UIT (FDTIC) à ce projet, l'UIT financera l'achat d'équipements à hauteur de CHF 31,000 (Action DAP RIF AFR 11679 pour CHF 25,000 et Action DAP 11668 pour CHF 6,000).

¹ Telles qu'une formation de base pour l'emploi découlant des applications TIC (formation de base et formation à l'outil informatique), une formation tournée vers les métiers d'avenir (bureautique, comptabilité, vidéo et photographie, montage numérique d'émissions radio FM, infographie et broderie numériques, etc.) et une formation de niveau supérieur à l'outil informatique (architecture de réseaux, conception de système informatique, programmation, design, etc.)

- en nature : L'UIT agira avec la compétence, les précautions et la diligence requises pour garantir la bonne exécution du projet dans le cadre du présent document de projet. L'UIT fournira notamment les ressources humaines nécessaires pour la gestion globale du projet.

- **Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies (MCNT)**

- en nature : contribution estimée à CHF 71,829 ²

Le MCNT fournira notamment une équipe locale de projet composée d'un coordonnateur de projet, de techniciens, de formateurs, de personnel de maintenance et d'exploitation des équipements ainsi que des locaux sécurisés pour le projet et la logistique locale pour l'installation des équipements.

7 Risques

Les éléments suivants peuvent être considérés comme des risques pour la mise en oeuvre du projet:

- Budget insuffisant: dans ce cas, la quantité des équipements demandés pourra être réduite ou les spécifications revues ;
- La disposition des personnes handicapées à utiliser les services proposés . Toutefois, des activités de soutien devraient permettre de palier ces difficultés: séminaires, publications, campagnes visant à sensibiliser les bénéficiaires à travers la presse locale, la radio ou la TV, etc.
- Absence de connectivité large bande.

8 Gestion du projet

Le projet sera mis en oeuvre par un chef de projet UIT, basé au Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique, en étroite collaboration avec le MCNT et les départements concernés du siège de l'UIT.

Le projet sera réalisé et administré conformément aux règlements, règles et procédures en vigueur à l'UIT. En conséquence, le personnel sera engagé et administré, les équipements, biens et services acquis et les contrats conclus conformément aux dispositions desdits règlements, règles et procédures.

Tous les comptes seront tenus et les états financiers exprimés en Francs Suisses.

L'UIT tiendra une comptabilité séparée reflétant les dépenses encourues par le projet.

Les fonds seront assujettis aux procédures d'audit interne et de vérification extérieure fixées par les règlements, règles et procédures financiers de l'UIT.

8.1 Rôles et responsabilités

- Union internationale des télécommunications (UIT)

L'UIT sera en charge de la mise en oeuvre du projet et apportera son expérience afin d'assurer la réalisation du projet selon les objectifs définis. En particulier, l'UIT aura pour responsabilités les activités définies sous le Chapitre 5.

- Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies (MCNT)

Le MCNT sera chargé de la coordination de la mise en oeuvre du projet sur le site ainsi que des activités indiquées sous le Chapitre 5.

² 1 USD = 1.041 CHF (août 2010)

Aucune disposition du présent document de projet ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation expresse ou tacite aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT en vertu des traités et accords internationaux qui lui sont applicables.

Les parties au présent document de projet conviennent que tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation dudit document ou en relation avec celui-ci, sera réglé à l'amiable entre elles par la voie de négociations directes.

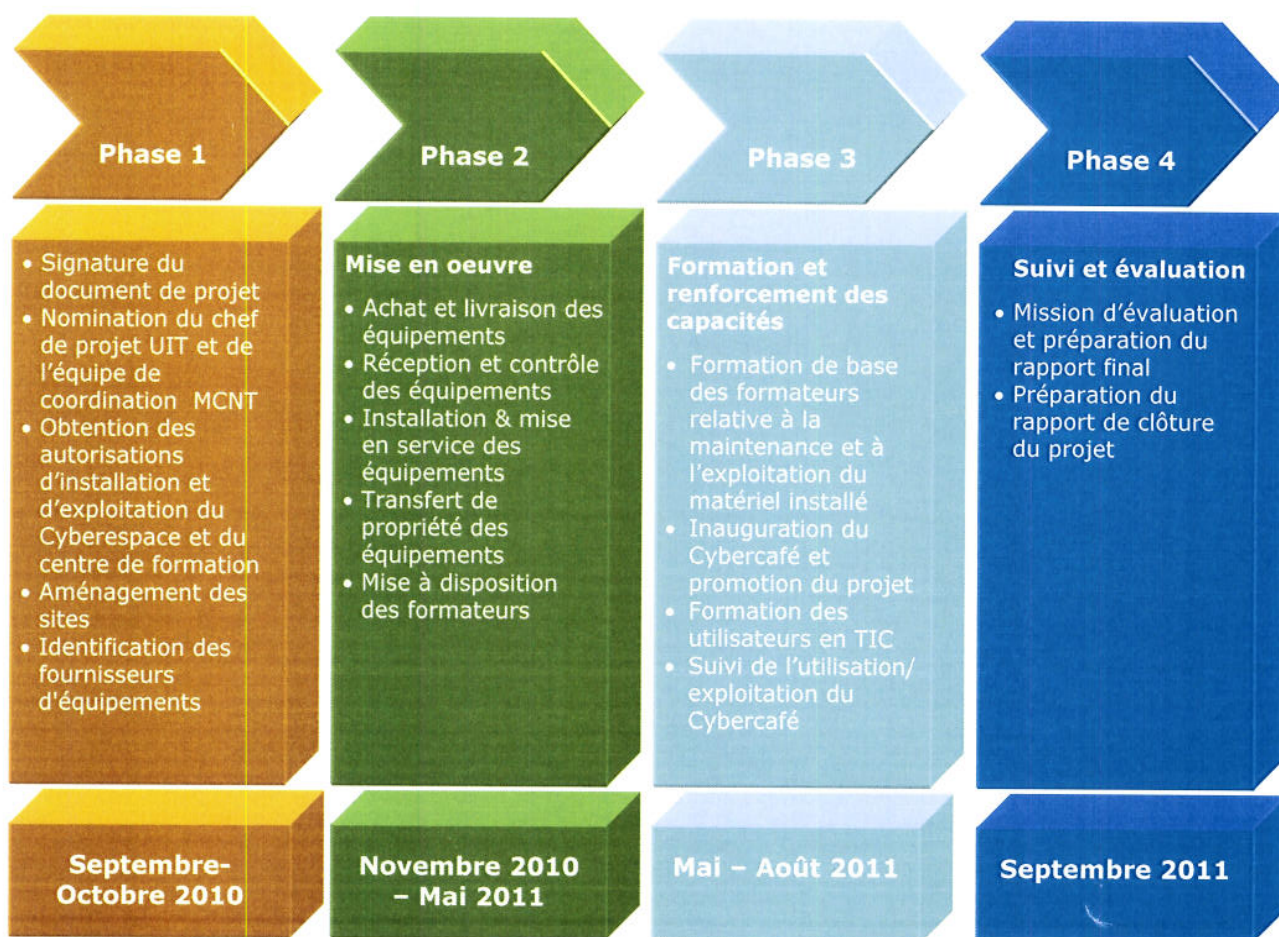
9 Suivi et évaluation

Le suivi du projet sera effectué par le chef du projet UIT qui préparera un rapport trimestriel faisant le point sur l'état d'avancement du projet, les problèmes rencontrés ainsi que toute modification pouvant s'avérer nécessaire pour la bonne mise en oeuvre du projet.

A la fin du projet, l'UIT et le MCNT procéderont à son évaluation afin de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints et d'évaluer son impact selon les indicateurs de performance mentionnés au Chapitre 4.

Sur la base de cette évaluation, un rapport de projet final sera préparé par l'UIT en étroite collaboration avec le MCNT.

10 Plan de travail



11. Budget

*			CHF	CHF ³	CHF
Commitment Item		Description	UIT en espèces (FDTIC)	MCNT en nature	TOTAL
		DEPENSES DE PERSONNEL			
33220010		NPPP - Salaires	8,800	34,353	43,153
		SOUS-TOTAL PERSONNEL	8,800	34,353	43,153
		SERVICES EXTERNES			
33230010		Sous-contrats		34,353	34,353
		SOUS-TOTAL SERVICES EXTERNES		34,353	34,353
		ACHAT D'EQUIPEMENTS & DIVERS			
36120020		Achat d'équipements IT	37,029		37,029
36220010		Achat de logiciels	15,615		15,615
36130020		Achat de mobilier		3,123	3,123
		SOUS-TOTAL ACHAT D'EQUIPEMENTS & DIVERS	52,644	3,123	55,767
		COMMUNICATIONS			
37110040		Service de télécommunication - internet	11,410		11,410
		SOUS-TOTAL COMMUNICATIONS	11,410		11,410
		AUTRES FRAIS			
38990010		Autres et imprévus	1,041		1,041
		SOUS-TOTAL AUTRES FRAIS	1,041		1,041
		SOUS-TOTAL PROJET	73,895	71,829	145,724
38990020		AOS (7,5%)	5,542		5,542
		TOTAL PROJET	79,437	71,829	151,266

Note : En complément des fonds alloués ci-dessus par l'UIT (FDTIC) à ce projet, l'UIT financera l'achat d'équipements à hauteur de CHF 31,000 (Action DAP RIF AFR 11679 pour CHF 25,000 et Action DAP 11668 pour CHF 6,000).

³ 1 USD = 1.041 CHF (août 2010).

ANNEXE A

Liste des équipements et Partie responsable de leur achat

Article no.	Article	Quantité	Institution financière
1	Switch (Cisco Catalyst 3750G-48PS)	01 Unité	UIT
2	LINKSYS Wireless-N Access Point with Power Over Ethernet WAP4400N - Borne d'accès sans fil	01 Unité	UIT
3	Goulottes de protection câbles	100m	UIT
4	Câble Ethernet CAT6	900m	UIT
5	Connecteur RJ 45	100 Unités	UIT
6	32 Port Patch Panel 19"	2 Unités	UIT
7	Coffret 19" pour patch panel 19"	1 Unité	UIT
8	Prise Mural Ethernet complète	35 Unités	UIT
9	Cheville Ø10	100 Unités	UIT
10	Vis Ø10	100 Unités	UIT
11	Ordinateurs+ accessoires	10	UIT
12	Imprimantes Réseau	1	UIT
13	Onduleurs/Réseau	10	UIT
14	Scanneur	1	UIT
15	Appareil fax	1	UIT
16	Photocopieur professionnel	1	UIT
17	Webcam	5	UIT
18	Scanner de résolution 2400*2800 équipé logiciel omnipage	2	UIT
19	Imprimante Braille	1	UIT
20	Pacmate vocal AZERTY	2	UIT
21	Ordinateurs portables COMPAQ	2	UIT
22	Pack braillex standard N° 12	1	UIT
23	Trackball suppléance	2	UIT
26	Intellikeys	2	UIT
27	Track - Ir	2	UIT




28	Claviers gros caractères	2	UIT
29	Reconnaissance vocale	2	UIT
30	Clavier affiché sur l'écran	2	UIT
31	Clavier CHERRY	2	UIT
32	Climatiseurs	4	MCNT
33	Aménagement salle		MCNT
34	Table ordinateur		MCNT
35	Chaise		MCNT
36	Meuble de rangement		MCNT

